



Rapport d'activités 2022

Créé en 2001, le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève est constitué des organisations suivantes :

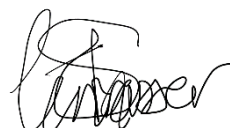
ASLOCA	Geneva Forum for Philippine Concerns
Association bolivienne de Genève	Ligue Suisse des Droits de l'Homme
Espace 360	Maison Kultura
Association pour la Promotion des Droits Humains	OSEO Genève
Bolivia 9	Pluriels
Buklod Kabayan – Solidarité philippine	Parti Socialiste Genevois
Camarada	Parti du travail
Caritas Genève	Syndicat SIT
Centre de Contact Suisses-Immigrés	Syndicat des Services Publics
Centre de la Roseraie	Syndicom
Centre Social Protestant	UNIA Genève
CETIM	SolidaritéS
Communauté Genevoise d'Action Syndicale	Société Pédagogique de Genève
Communauté de base du Pont d'Arve	SYNA
Conférence Universitaire des Associations d'Etudiants	Trabajadores Invisibles en Ginebra
Coordination Asile Genève	Ugnayang Bayan
Elisa-Asile	Université Populaire Albanaise
Evangile et Travail	Les Vert·e·s
Permanences Volantes de l'EPER	
Espace Solidaire Pâquis	

Introduction : le mot de la présidente

Après deux ans rythmés par la pandémie de covid-19, 2022 a été l'année où la « normalité » a gentiment repris ses quartiers. En effet, l'ensemble de nos activités ont pu être tenues en présentiel et sans contraintes de restrictions sanitaires et autres mesures ; ce qui était plus que bienvenu, tant le contact direct avec les usager·e·s est essentiel. Bien sûr, les conséquences négatives de la pandémie sur le quotidien des personnes sans statut légal ne se sont pas envolées du jour au lendemain, mais nous avons toutefois pu constater une amélioration ou du moins une diminution de l'urgence.

Toutefois, malgré la levée des mesures de lutte contre la covid-19, 2022 n'a pas commencé sous les meilleurs auspices pour le Collectif. En raison de la situation financière difficile dans laquelle nous nous sommes retrouvés à la fin de l'exercice 2021, nous avons dû retarder l'engagement du collaborateur en appui aux permanences d'information et d'orientation sans rendez-vous – et donc l'ouverture de celles-ci – dans l'attente de réponses positives sur nos demandes de soutien financier. Bien que nos demandes de fonds pour l'exercice 2022 aient finalement abouti, nous attirons une fois encore l'attention sur la situation précaire du Collectif, et en particulier le financement insuffisant du dispositif d'information sociale. L'absence de soutien pérenne au dispositif a induit un fonctionnement à flux tendu et une grande instabilité tant pour ses employé·e·s que pour les usager·e·s. Le volume de demandes traitées n'a pu l'être que grâce à l'implication militante et bénévole de ces employé·e·s. Pour ces raisons, et afin de maintenir des conditions de travail convenables, le Collectif a pris la décision de répondre aux demandes qui lui parviennent dans la limite des taux d'encadrement financés (2x 0,2 ETP).

Enfin, le Collectif s'est réjoui de l'adoption de la motion 22.3392 de la Commission des institutions politiques du Conseil national « Extension de la réglementation relative aux cas de rigueur dans le domaine de l'accès à la formation professionnelle » adoptée par les Chambres fédérales fin 2022¹ et qui vise à faciliter l'accès à la formation professionnelle pour les jeunes sans-papiers et requérant·e·s d'asile débouté·e·s. Œuvrer pour des solutions permettant à des jeunes ayant effectué leur scolarité en Suisse d'accéder à un meilleur avenir, que ce soit en terme de possibilités de formation ou de régularisation, a toujours été une préoccupation centrale pour le Collectif. Nous ne manquerons ainsi pas de suivre de près la procédure de consultation sur la modification de la base légale qui aura lieu en 2023 et espérons vivement que celle-ci soit suivie d'effets concrets et positifs sur les conditions de vie des jeunes sans statut légal.



Léna Strasser
Présidente

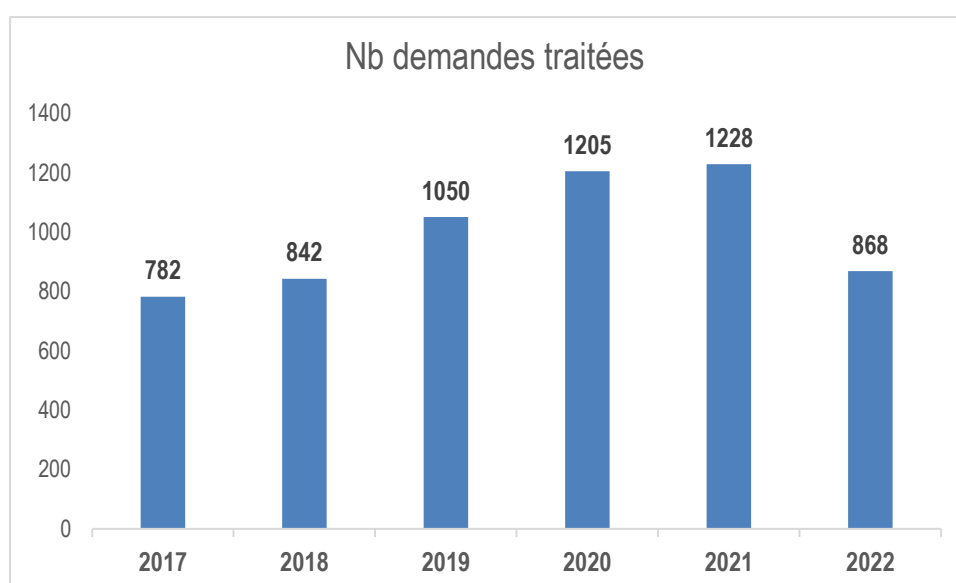
¹ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin-die-verhandlungen?SubjectId=59314>

Le dispositif d'information sociale

L'une des missions principales du Collectif est d'informer les personnes sans statut légal, leurs proches ainsi que les organisations qui les reçoivent sur le fonctionnement du système légal, social et sanitaire suisse et genevois afin de faire connaître leurs droits, prévenir la précarisation de ces populations et, par conséquent, participer à l'amélioration de leurs conditions de vie. Grâce à son expertise acquise de longue date, le Collectif déploie ainsi plusieurs prestations en vue d'atteindre les objectifs précités dans le cadre de son dispositif d'information sociale.

En 2022, au travers des diverses prestations du dispositif d'information sociale, ce sont **près de 1'380 personnes** qui ont bénéficié de l'expertise du Collectif. Nous avons répondu à **868 demandes individuelles** que ce soit dans le cadre des permanences, d'un rendez-vous, par téléphone ou encore par mail. Bien que ces demandes proviennent majoritairement de personnes sans statut légal, nous avons également été sollicités par des personnes en situation régulière ou de nationalité suisse, des personnes proches, des employeurs ou encore par des services étatiques ou associatifs en contact avec ces populations.

En 2022, pour la première fois depuis 2018, le Collectif est repassé en-dessous de la barre du millier de consultations annuelles. Cette baisse des demandes traitées s'explique de plusieurs manières. D'une part, la levée progressive de l'ensemble des mesures et restrictions visant à lutter contre la pandémie de covid-19 nous a permis de sortir d'un mode de fonctionnement orienté par l'urgence et de revenir à un fonctionnement « normal ». En effet, après une importante (et bénévole) mobilisation de la part des collaborateurs·trices en 2020 et 2021 (cf. permanences téléphoniques 7j/7 pendant plusieurs mois, participation aux distributions alimentaires, ...), le traitement des demandes a été stabilisé et le flux redirigé en priorité sur les permanences d'information sans rendez-vous. Par ailleurs, en raison des difficultés financières rencontrées fin 2021, l'engagement d'un collaborateur en appui aux permanences d'information sociale a dû être reporté. Ainsi, c'est n'est que dès avril que nous avons pu pleinement déployer les permanences sans rendez-vous et élargir notre capacité d'accueil et de réponse. Toutefois, il nous semble important de préciser que cette statistique n'est pas le reflet d'une baisse du nombre de demandes qui nous parviennent mais plutôt d'un traitement des demandes correspondant aux ressources disponibles (cf. 2 x 0,2 ETP).



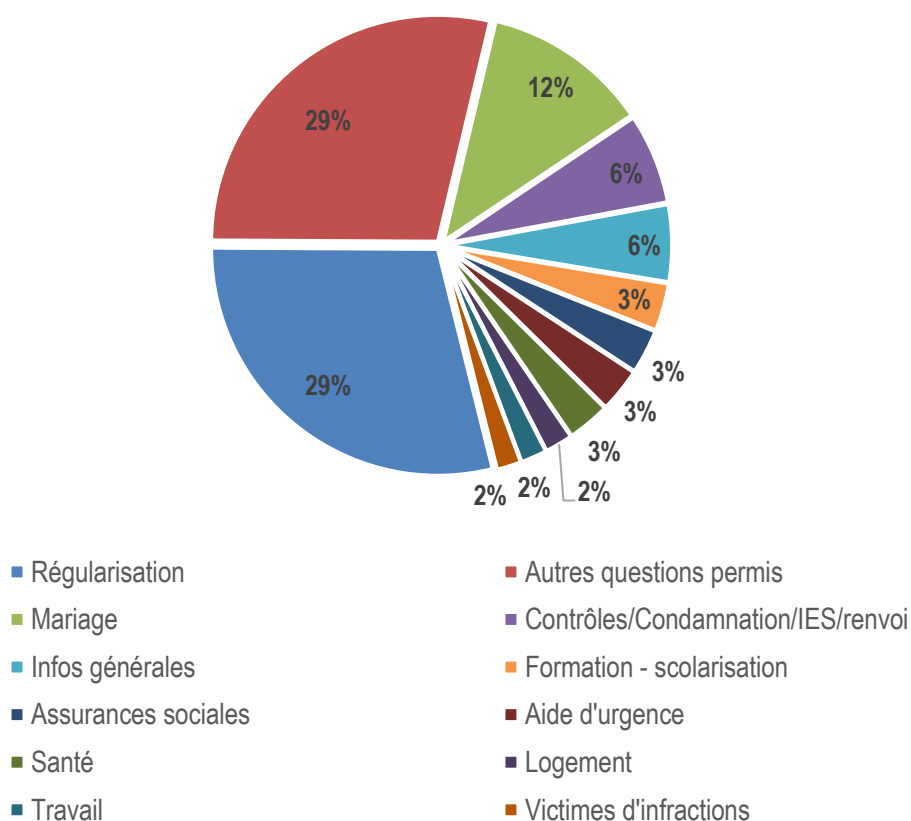
1.1 Les permanences d'information sociale sans rendez-vous

Les permanences hebdomadaires sans rendez-vous sont un élément fondamental du dispositif d'information sociale déployé par le Collectif. En complémentarité avec le réseau social cantonal, elles sont l'un des derniers lieux d'accueil « bas-seuil » pour les personnes sans-papiers, leurs proches et les professionnel-le-s qui les accompagnent. Grâce à son expertise reconnue sur les diverses problématiques touchant les personnes sans statut légal à Genève, les personnes consultant le Collectif ont un accès immédiat et facilité à de l'information et orientation professionnelle et gratuite.

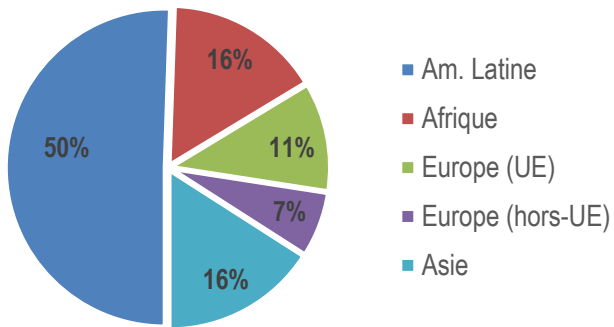
En 2022, grâce à la levée des mesures visant à lutter contre la pandémie de covid-19, les permanences d'information et d'orientation sans rendez-vous ont pu reprendre dans leur configuration normale, soit en présentiel. Début 2022, dans l'attente de réponse sur les demandes de fonds effectuées auprès de différents bailleurs, les permanences ont d'abord été ouvertes au rythme d'une demi-journée par semaine en février puis de deux demi-journées par semaine en mars. À la suite de réponses positives sur les demandes de fonds, nous avons pu dès avril et jusqu'à décembre proposer trois demi-journées de permanences par semaine.

1.2 Quelques statistiques sur les demandes

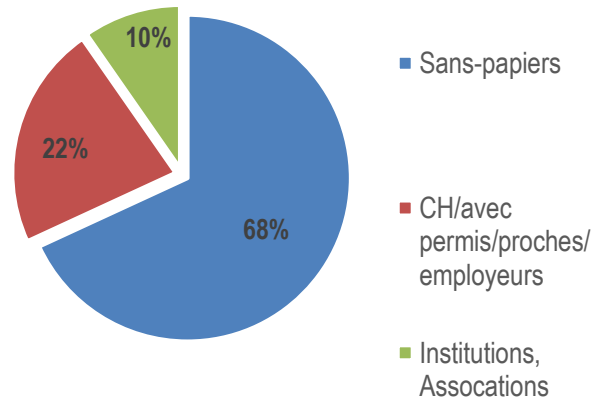
Thématiques abordées



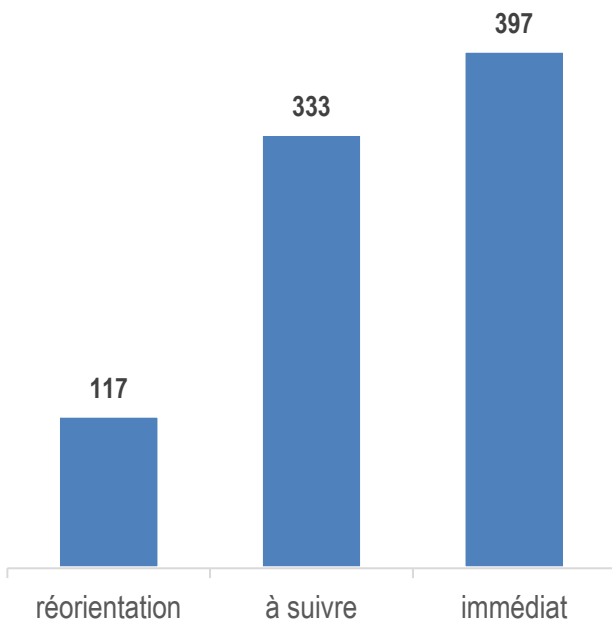
Origine des consultant.e.s



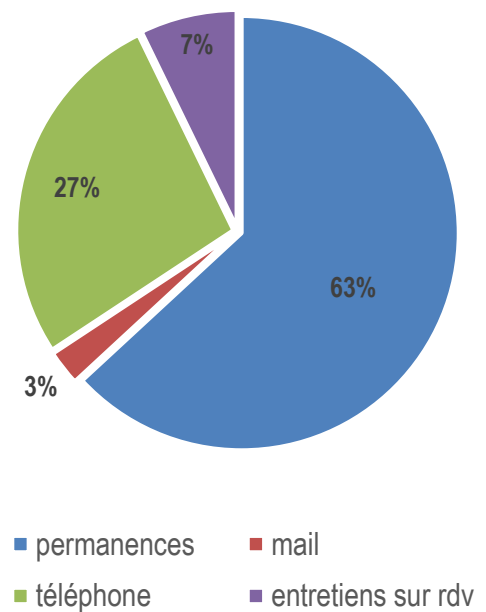
Provenance des demandes



Type de réponse



Type de contact



1.3 Les séances d'information

Les séances d'information collectives sont la deuxième pierre angulaire du dispositif d'information sociale déployé par le Collectif. Elles sont destinées soit directement aux personnes sans statut légal, soit aux partenaires du réseau socio-sanitaire. Grâce à son expertise sur ces populations spécifiques, le Collectif conçoit ses interventions de manière à fournir des outils permettant aux personnes concernées de mieux comprendre le système dans lequel elles évoluent et, par conséquent, de mieux faire valoir les droits existants et prévenir la précarisation des conditions de vie. Au total, ce sont **8 séances d'information** qui ont été effectuées pour divers publics et ont permis d'atteindre **près de 430 personnes**.


En 2022, dans le cadre de son partenariat de longue date avec les Permanences volantes de l'EPER, le Collectif a réalisé **4 séances d'information collectives** à destination de publics sans statut légal au sujet des différentes voies de régularisation ainsi que sur leurs droits en cas de contrôle. Conçus pour fournir des informations générales sur les thématiques mentionnées, ces événements prévoient également que les personnes puissent venir se renseigner sur leur situation individuelle au terme de la présentation. Ces séances réalisées en particulier à destination des communautés hispanophones, lusophones, mongole et philippine ont permis de réunir et informer **plus de 350 personnes**.



Séance d'information pour la communauté latino-américaine hispanophone à l'UOG en partenariat avec les Permanences volantes de l'EPER.

Depuis de nombreuses années, le Collectif collabore étroitement avec le Département de l'instruction publique (DIP) et, en particulier, avec l'Accueil de l'enseignement secondaire II (Accès II). Comme à chaque automne, le Collectif a ainsi été invité à participer à **une séance d'information destinée aux représentant·e·s légaux·ales des élèves sans statut légal des Classes d'insertion professionnelle (CIP) à laquelle près de 50 personnes étaient présentes**. Réalisée en partenariat avec l'Accès II et les Permanences volantes de l'EPER, cet événement vise à présenter les possibilités de formation pour les jeunes sans statut légal dans la perspective des possibilités d'accès (ou non) à un titre de séjour. Ces séances sont toujours suivies de brefs entretiens avec les jeunes et leurs représentant·e·s légaux·ales.

Question principale de la séance de ce soir:
Quel avenir **professionnel** en Suisse pour les élèves
actuellement en insertion professionnelle (CIP) et qui ne sont
pas encore régularisés en Suisse ?



Séance en présence de deux des organismes d'aide aux familles sans statut légal:
- **Le Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève (CSSP)**,
représenté par Madame Lidia Šaralva
- **L'EPER**, représenté par Monsieur Alessandro De Filippo
Les entretiens proposés par le CSSP et l'EPER sont confidentiels

27.08.2021 - Page 2

Fort de sa très bonne collaboration avec le DIP et de son expertise sur les populations sans statut légal vivant et travaillant à Genève, le Collectif a été mandaté par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO – DIP) pour **l'animation du module de formation continue « Enfants et jeunes sans-papiers »** à destination du corps enseignant dans les classes d'accueil dans le primaire, le cycle d'orientation et le secondaire I (**10 participant·e·s**). Cette formation visait notamment à aborder les conditions de vie des personnes sans-papiers à Genève – et plus particulièrement des enfants et jeunes sans-papiers scolarisés à Genève et de leur famille, à identifier les obstacles spécifiques liés à l'absence de statut mais aussi les perspectives dans le parcours scolaire et de vie et finalement, à fournir aux professionnel·le·s du corps enseignant quelques outils théoriques leur permettant d'encadrer au mieux leurs élèves.

Enfin, en 2022, nous avons également été sollicités par les équipes des associations de La Virgule et de Scène Active (**15 personnes**). Les séances organisées avaient pour objectif de fournir aux collaborateurs·trices de ces associations des outils leur permettant de mieux comprendre les situations dans lesquelles pouvaient se trouver leurs usager·e·s afin de les accompagner au mieux dans les projets développés en collaboration avec les professionnel·le·s de ces associations. Plus particulièrement, ces séances se sont concentrées autour de problématiques liées au droit des personnes étrangères ainsi qu'aux prestations socio-sanitaires accessibles aux personnes sans statut légal.

1.4 Travail de sensibilisation

En parallèle de son rôle d'interlocuteur avec les autorités politiques, le Collectif mène depuis longtemps un travail de sensibilisation de l'opinion publique et des médias. Par ce biais, le Collectif cherche à rendre plus visibles les problématiques vécues par des personnes invisibilisées de la société, et à déconstruire les idées reçues sur ces dernières.

Tout comme en 2021, le Collectif a à nouveau pris part au projet de sensibilisation dans les écoles développé par l'association Vivre Ensemble avec le DIP : *Migr'Asile. A la rencontre des élèves*². Ce projet a pour but de proposer des interventions pédagogiques dans les classes du secondaire II du canton de Genève sur les questions liées à la migration de manière générale (avec un focus particulier sur l'asile et les personnes sans statut légal). En 2022, le Collectif a ainsi réalisé **quatre interventions** dans différentes classes de l'Ecole de commerce et culture générale Aimée-Stitelmann et une dans une classe du Collège Calvin, **soit 80 élèves** au total.

En parallèle des interventions pédagogiques dans le cadre de Migr'Asile, de la soirée d'information organisée avec Accès II et du module de formation pour la DGEO, le Collectif a continué à participer aux séances de la commission consultative sur l'école inclusive.

Enfin, le Collectif a également veillé à mettre en lumière les problématiques vécues par les personnes sans statut légal au sein de groupes de travail tels que le Groupe Santé sans-papiers ou le Groupe de travail sur les regroupements familiaux.

² <https://asile.ch/ecole/demarche-et-infos-pratiques/>

Le travail de coordination et de représentation politique

L'autre axe de travail du Collectif est son rôle d'interlocuteur auprès des autorités politiques et administratives. En tant qu'association faitière regroupant une trentaine d'organisations actives dans la défense des sans-papiers (œuvres d'entraide, permanences juridiques, associations de migrant·e·s, syndicats, partis politiques, communautés religieuses) et en raison de son expertise sur la question, le Collectif est un interlocuteur reconnu des autorités sur tout ce qui touche à la problématique des personnes sans-papiers.

2.1 Questions de régularisation et de droit des personnes étrangères

Les questions relatives à la régularisation des personnes sans statut légal vivant et travaillant à Genève demeurent au centre de l'activité du Collectif. Nous avons ainsi continué à coordonner les divers·es acteurs·trices concerné·e·s par ces problématiques afin notamment d'assurer une pratique cohérente et commune en la matière. En tant qu'association faitière, le Collectif a par ailleurs continué à jouer son rôle d'interlocuteur auprès des autorités politiques et administratives en faisant remonter certaines difficultés rencontrées sur le terrain. Notre objectif est de maintenir un dialogue constructif permettant de préserver les bonnes pratiques instaurées de longue date à Genève en matière de régularisation.

En 2022, le Collectif a continué à être actif au sein du réseau informel qu'est la PAADE (Plateforme des associations actives en droit des étrangers) qui réunit des services juridiques et des organisations de soutien aux personnes migrantes dans le cadre de la Loi sur les Etrangers et l'Intégration (LEI). Les réunions régulières de la PAADE sont l'occasion d'échanger sur les pratiques relatives aux différentes procédures en droit des personnes étrangères afin de toujours être au fait des procédures et ainsi encadrer au mieux nos usager·e·s respectifs·ves. En parallèle aux réunions d'échanges, la PAADE rencontre ponctuellement l'administration cantonale afin de faire remonter les problématiques rencontrées sur le terrain et d'échanger sur les pratiques et procédures administratives en vigueur. Une rencontre entre la PAADE et l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM), à laquelle le Collectif a participé, a eu lieu en mai 2022.

2.2 Renforcement et développement du réseau : la question de l'accès à la justice

Grâce à l'important travail de lien mené sur le terrain depuis des années, mais aussi grâce à l'accessibilité de ses permanences, le Collectif bénéficie de la confiance des diverses populations de sans-papiers. Nous sommes ainsi régulièrement consultés par des personnes ayant été victimes d'infraction diverses, telles que violences domestiques et/ou sexuelles, usure (marchands de sommeil, exploitation de la force de travail, prêts usuriers) ou encore traite d'êtres humains. Dans ces cas-là, nous faisons de notre mieux pour les soutenir et les mettre en contact avec des services d'aide aux victimes. Cependant, en raison de certaines contraintes du système légal, les solutions que les associations et organisations du réseau sont en mesure de proposer ne sont pas toujours satisfaisantes, ceci en particulier en raison du risque de dénonciation aux autorités migratoires compétentes en cas de dépôt de plainte.

Mû par la volonté d'œuvrer pour des solutions concrètes et humaines, qui permettent un réel accès à la justice, le Collectif a, dès 2019, favorisé le développement d'un réseau comprenant différents services d'aide aux victimes et, dès 2021, impulsé la création d'un groupe de travail composé de divers acteurs et

actrices concerné·e·s par la problématique dans la perspective d'une démarche commune. En mars 2022, ce groupe de travail a organisé une journée d'échanges avec l'ensemble du réseau concerné par cette problématique. **Une cinquantaine de personnes étaient présentes** et ont échangé, dans le cadre d'ateliers, sur les constats respectifs, les solutions qui pourraient être développées en vue d'améliorer la prise en charge des personnes sans statut légal victimes d'infractions – tant au niveau du réseau qu'avec les services étatiques y relatifs – et les revendications politiques autour de ces questions telles que la dissociation de la plainte pénale de l'instruction du séjour ou encore la dissociation de la prise en charge financière du dépôt d'une demande de permis. À la suite de cette journée d'échange, le groupe de travail a été chargé par les participant·e·s à la plénière de mars d'élaborer et initier une stratégie commune visant à améliorer l'accès à la justice des personnes sans statut légal victimes d'infractions.

En parallèle, du fait de son expertise poussée sur ces problématiques, le Collectif a été invité à participer à une table ronde sur le thème de l'accès à la justice pour les personnes sans statut légal lors de l'événement « Agir pour l'égalité dans le domaine de la migration : quelles recommandations pour les politiques publiques ? » organisé le 28 avril 2022 par le BPEV, le centre LIVES et HETS HES-SO Genève.



Table ronde sur la thématique de l'accès à la justice lors de l'événement « Agir pour l'égalité dans le domaine de la migration : quelles recommandations pour les politiques publiques ? ». © Bruno Joly

3. À l'interne

3.1 AG 2022

L'assemblée générale du Collectif a eu lieu le 17 mai 2022 en présentiel dans les locaux du Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI).

Membres du comité élu·e·s à l'unanimité de l'assemblée générale :

- Miguel Kessler, Steve Tibila (Caritas)
- Rémy Kammermann, Sophie Bagnoud (CSP)
- Alessandro De Filippo (EPER – les Permanences volantes)
- Esther Benitez, Alejo Patiño (UNIA)
- Thierry Horner, Julien Repond (SIT)
- Marianne Halle, Mehmet Aras (CCSI)
- Brigitte Schneider-Bidaux, Anne Bonvin Bonfanti (les Vert·e·s)
- Léna Strasser, Matthieu Jotterand (PSG)
- Silvia Marino (Bolivia 9)
- Fabrice Roman, Sabbel Ceesay (Centre de la Roseaie)
- Adriana Rivera, Beatriz Espinoza (Trabajadores Invisibles de Ginebra)
- Aude Martenot, Donna Golaz (SolidaritéS)

Charges électives, définies lors du comité du 21 juin 2022 :

- Présidence : Léna Strasser
- Vice-présidence : Marianne Halle
- Trésorerie : Anne Bonvin Bonfanti

Salarié·e·s du Collectif :

- Lidia Saraiva (Coordinatrice)
- Alexandre Schmid (Collaborateur en appui au dispositif d'information sociale)

Conformément aux statuts, le bureau du Collectif a été désigné lors de la séance successive de comité le 21 juin 2022. Composition du bureau :

- Léna Strasser (PSG)
- Marianne Halle (CCSI)
- Anne Bonvin Bonfanti (les Vert·e·s)
- Lidia Saraiva (coordinatrice)

3.2 Comptes 2022, résultats et commentaire

	Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
Produits			
Subvention Ville de Genève	51'500	51'500	51'500
Subvention ponctuelle Ville de Genève	25'000	25'000	0
Subvention BIE – dispositif information sociale	25'000	25'000	25'000
Subventions autres villes et communes	8'500	8'000	6'800
Cotisations membres	8'220	8'000	7'150
Dons	16'980	2'000	1'700
Autres recettes	420	0	280
Total produits	135'620	119'500	92'430
Charges			
Charges de personnel	97'287	107'500	103'967
Frais d'activités	617	1'200	795
Frais généraux	7'947	10'800	9'421
Total charges	105'851	119'500	114'183
Charges financières	0	0	0
Produits financiers	0	0	0
Résultat financier	0	0	0
Fonds propres			
Résultat reporté	7'613		29'366
Résultat de l'exercice	29'769		-21'753
Total des fonds propres	37'382		7'613
Résultat d'exploitation	29'769	0	- 21'753
Bénéfice de l'exercice (perte de l'exercice)	29'769	0	- 21'753

Conformément au « Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales » de la Ville de Genève, les comptes du Collectif sont soumis à la révision d'une société fiduciaire agréée.

L'exercice comptable 2022 du Collectif s'est soldé par un bénéfice de CHF 29'768.-. Paradoxalement, ce résultat s'explique par la précarité financière dans laquelle se trouve le Collectif depuis 2019, en lien avec le financement du dispositif de primo-information sociale.

Pour rappel, en 2021, le Collectif a subi une perte de CHF 21'753.- en raison de la non-obtention d'une subvention d'un montant de CHF 25'000.- qui devait permettre de financer le dispositif sur le 2^{ème} semestre (0,4 ETP). Ainsi, les fonds propres du Collectif au 31 décembre 2021 s'élèvent à CHF 7'613.23.- seulement ; montant qui permettait à peine d'assumer les frais correspondant à un mois de fonctionnement. Pour pallier cette situation financière extrêmement délicate, le comité du Collectif a dû prendre des mesures drastiques. Parmi ces mesures, nous avons lancé un appel urgent aux dons à l'ensemble de nos membres. Ces derniers ont largement répondu présent-e-s puisque nous avons reçu CHF 16'980.- de dons. Parallèlement, nous avons dû suspendre l'engagement de la personne qui devait reprendre le poste d'appui au dispositif d'information sociale dès le 1^{er} janvier 2022. Ce n'est qu'après avoir reçu des garanties quant à l'obtention de subventions sollicitées que nous avons pu concrétiser l'engagement du nouveau collaborateur dès le 1^{er} avril 2022. Ce sont donc ces deux mesures qui expliquent le résultat positif de 2022.

Bien qu'en 2022, l'ensemble de nos demandes de soutien financier ait abouti, le financement du dispositif n'est pas assuré sur le long terme. Cela implique notamment une certaine instabilité quant à la planification des activités et des ressources humaines liées au dispositif. Dans cette perspective, le résultat positif de 2022 nous permet d'aborder 2023 plus sereinement puisque nous sommes désormais en mesure d'assurer le paiement des salaires pendant le délai de de congé en cas d'interruption des rapports de travail involontaire.

En 2022, le Collectif a pu continuer de compter sur la subvention ordinaire renouvelable annuellement du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève (DCSS), à hauteur de CHF 51'500.-. Ce soutien, additionné aux subventions ponctuelles de diverses communes et aux cotisations des membres individuels et collectifs, permet de couvrir le poste de coordination à 0,5 ETP, ainsi que quelques frais d'activités annexes. Parallèlement, le dispositif de primo-information sociale (0,4 ETP) a pu être entièrement financé grâce à l'octroi d'un soutien financier à hauteur de CHF 25'000.- de la part du Bureau de l'intégration pour les étrangers (BIE – fonds PIC) et d'une subvention ponctuelle à hauteur de CHF 25'000.- de la part de la Ville de Genève (DCSS).

Remerciements

Le Collectif remercie vivement pour leur soutien financier en 2022 :

- Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève
- Le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE)
- Les Communes de Carouge, Bardonnex, Choulex, Onex, Plan-les-Ouates, Grand-Saconnex, Meyrin, Vernier et Veyrier.

Le Collectif adresse également un très grand merci à :

- Ses membres collectifs et individuels pour leur précieux soutien, en particulier dans le cadre de l'appel urgent aux dons ;
- Chris Pawellek, pour son travail et soutien à la comptabilité ;
- L'ensemble de ses partenaires.

Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève

Route des Acacias 25, 1227 Genève

T +41 22 301 63 33

collectifsanspapers@ccsi.ch

www.ccsi.ch/collectif

www.facebook.com/CollectifSansPapiersGE

AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE

